

GRAVES MENACES SUR NOTRE PROTECTION SOCIALE !

Quel que soit le candidat élu lors des prochaines présidentielles, nous pouvons être certains que ce qui reste de notre protection sociale, mise en place en 1945, grâce au rapport de forces politique construit dans la résistance, sera systématiquement remis en cause, voire totalement annulé. En effet, voilà des décennies que le patronat travaille à détruire le programme du CNR et notamment la Sécurité sociale et le régime de retraite par répartition. Son objectif : tout livrer au privé, aux compagnies d'assurances, dont l'unique but n'est autre que le profit maximum. **Demain, lors d'une visite à l'hôpital, l'accès pourrait ne plus être la carte vitale mais bien la carte bleue !**

On nous rebat les oreilles avec le « trou de la Sécu » et le « déficit » des caisses de retraite, il n'y aurait plus d'argent en France : on a bien pu trouver les milliards pour sauver les banques en 2008 et on trouve encore les milliards pour le CICE et le Crédit Emploi Recherche, qui n'ont pas généré, loin s'en faut, le million d'emplois promis par le MEDEF !

Pourtant des solutions simples et efficaces, pouvant être mises en place immédiatement, existent. Il faut rappeler que, dans l'industrie, et dans nos entreprises en particulier, automatisation et robotisation, ont été largement mises en place depuis les années 80 afin d'augmenter la productivité à moindre coût. Conséquence : suppression de milliers d'emplois d'où baisse des cotisations patronales et salariales, seul financement de notre protection sociale.

La solution est en deux volets : d'une part, réindustrialisation, créatrice d'emplois, d'autre part, réduction du temps de travail à 32 heures. Et

pourquoi pas, également (le débat est déjà lancé) la participation sociale des robots qui remplacent des salariés ? La mise en place de robots a été présentée aux salariés et à leurs représentants comme une amélioration des conditions de travail et la diminution des TMS et autres maladies professionnelles. En fait, la robotisation n'a principalement profité qu'aux patrons et aux actionnaires. Le salariat en a été changé : les techniciens, capables d'intervenir sur les problèmes liés à l'automatisation et la robotisation, ont remplacé les ouvriers. Celui qui travaillait à la fabrication, sur une machine, a dû s'adapter et se former pour en assurer aussi l'entretien, remplaçant ainsi le spécialiste chargé de la maintenance. On voit même des métiers disparaître (soudeur par exemple).

Ne croyons pas aux sirènes qui nous promettent des lendemains qui chantent ! Posons-nous plutôt la question : lequel des candidats actuellement déclarés ou en passe de l'être, sera-t-il en mesure de nous garantir le maintien des fondements de notre protection sociale. Nous le savons, pour la plupart d'entre eux, la protection sociale n'est qu'un coût, les cotisations des « charges » insupportables !

**RAPPELONS-NOUS « LA SÉCU,
ON S'EST BATTU POUR LA GAGNER,
ON SE BATTRA POUR LA GARDER ».**

**PRÉPARONS-NOUS À UNE
GRANDE ET DIFFICILE BATAILLE,
TOUS, ENSEMBLE !**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

LE 1^{ER} OCTOBRE DANS LE MONDE :

CETTE PREMIÈRE JOURNÉE D'ACTION INTERNATIONALE DES RETRAITÉS A ÉTÉ REPRISE PARTOUT ! SELON LES PAYS ET LA SITUATION PROPRE DES RETRAITÉS, VOIRE DES TRAVAILLEURS

PLATAFORMA
MAYORES EN ACCIÓN



MANIFESTACIÓN SABADO 1 DE OCTUBRE
QUINTA INTERNACIONAL PERSONAS MAYORES
EN DEFENSA DEL SISTEMA PÚBLICO DE PENSIONES
DE LOS PENSIONADOS ACTUALES Y FUTUROS
11.00 Horas desde CALLES AL MINISTERIO DE
HACIENDA (C/ Alcalá, 8 - Junto a Bici)
Reunión: Calle, 11.00 Horas, Pl. Sol, 12.00 Horas

EN GÉNÉRAL, LA JOURNÉE S'EST ORGANISÉE DIFFÉREMMENT, AVEC MANIFESTATIONS, RÉUNIONS D'INFORMATION, TABLES DANS LES RUES POUR INFORMER DE LA SITUATION DES RETRAITÉS, ETC.



LE 19 OCTOBRE, LA FÉDÉRATION ÉTAIT PRÉSENTE À AMIENS, avec son ballon, ses drapeaux et ses adhérents, pour soutenir les camarades de GoodYear traînés devant les tribunaux pour avoir défendu, durant 7 années, leur outil de travail. La fédération avait appelé à la grève pour la défense des libertés syndicales et empêcher que des camarades soient sanctionnés, voire emprisonnés pour s'être opposés à des décisions scandaleuses uniquement motivées par le profit au détriment de l'emploi et de la vie de familles entières, de tout un bassin. Le procureur a requis des peines de prison avec sursis, mais ce que nous exigeons, c'est la relaxe pure et simple. De tous temps, les militants syndicaux ont connu discrimination, mise à l'index, absence de promotion, brimades.... Mais la justice prud'homale parvenait à rétablir la situation et des camarades ont pu obtenir une compensation, certes tardive mais réelle, à leur manque d'évolution de carrière. Aujourd'hui, avec l'aide des médias appartenant aux grands patrons (Bolloré, Pinault, Lagardère...) ils sont traités comme des criminels. Les syndicalistes ne sont pas des voyous, ce sont les patrons qui sont des voyous ! Le jugement est attendu le 11 janvier.



LE 17^E CONGRÈS DE LA FSM À DURBAN

(voir *On continue* d'octobre), était organisé en Afrique du Sud, pays marqué par l'apartheid institutionnel mis à bas grâce à la lutte du peuple, soutenu par la solidarité internationale (rappelons-nous le boycott des produits en provenance de ce pays).

Les interventions des quelque 1200 congressistes ont porté sur les salaires, le droit à la santé, la défense de l'environnement, les droits des femmes et des jeunes, face au poids des multinationales qui font et défont les lois pour leurs seuls profits : voir actuellement comme, avec la complicité des gouvernements, dont le nôtre, elles veulent imposer le CETA, frère du TAFTA auquel nous avons réussi à nous opposer.

GRÈVE CHEZ CARGILL À HAUBOURDIN (59)

Après avoir bénéficié de 1,2 millions d'€ au titre du CICE, Cargill entend supprimer 26 postes ! Les salariés, avec la CGT, ont protesté contre ce plan. Les réunions avec la direction n'ayant donné aucun résultat, l'assemblée du personnel réuni par le syndicat CGT décide d'une grève illimitée. Les portes de l'usine ont été bloquées, les retraités venant prêter main forte aux actifs.

La direction finit par proposer une enveloppe de 275 000 € en plus de l'indemnité conventionnelle. Pour la CGT cela ne fait pas le compte vis-à-vis de l'emploi, mais les 26 licenciés demandent la reprise du travail !

Le syndicat CGT rappelle les revendications face à l'avenir de plus en plus incertain de l'entreprise. Le combat continue.

ALLONS-NOUS ATTENDRE SANS RIEN FAIRE ?

La proximité des élections présidentielles fait que, d'une part le gouvernement accorde « généreusement » une baisse de la CSG pour les très petites retraites, d'autre part des mesures déjà envisagées de longue date sont mises de côté... Ainsi de la mise en place d'une taxe appliquée aux propriétaires de leur appartement ou de leur maison, taxe censée rétablir l'équité (?!!) avec les locataires ! Les retraités, qui ont souvent acheté leur résidence principale au prix de gros sacrifices durant des années, apprécieront...

La CFDT y étant favorable, on peut aussi s'attendre à la suppression de la pension de réversion. Cette pension, déjà plafonnée, bénéficie principalement

aux femmes dont on n'ignore pas que le montant de leur retraite peut être extrêmement faible, en particulier quand elles ont dû cesser leur activité professionnelle, partiellement ou totalement, pour cause de maternité, quand elles n'ont pu exercer qu'un emploi à temps partiel, etc.

Il est indispensable que nous nous emparions dès maintenant de ces questions pour agir, faire entendre notre voix, sans attendre que le couperet tombe et qu'il soit trop tard pour réagir. Ne prenons pas exemple des manifestations de dernière minute (par exemple le 29 septembre pour exiger une revalorisation des pensions le 1^{er} octobre !), dont nous avons pu constater les non-résultats...

LES AMERICAINS DECOUVRENT CUBA...

Depuis les nouvelles mesures d'allègement du blocus de l'administration Obama, les sociétés états-uniennes ont le droit d'importer des médicaments cubains et de les commercialiser dans leur pays une fois passés les filtres de l'Agence chargée de les accepter. Lors d'un forum consacré au cancer, le 28 septembre à Boston, le docteur Lee a fait part de son étonnement d'avoir dû constater que la biopharmacie cubaine n'en était pas restée aux années 50 ! Il a indiqué qu'à son avis, l'innovation cubaine dans ce domaine était due au fait que le pays a fait de la santé publique une priorité nationale, que le pays dispose d'installations de niveau mondial et d'une organisation en circuit fermé dans le développement et la mise au point des produits extrêmement performante. Le docteur Lee a dû reconnaître que l'espérance de vie à Cuba est la même qu'aux Etats-Unis (en oubliant toutefois que la mortalité infantile y est inférieure à celle des Etats-Unis).

Cuba produit 70 % des médicaments dont elle a besoin et vend ses produits pharmaceutiques et ses vaccins dans plus de 50 pays. Dans le cas du

cancer du poumon, le plus mortel aux Etats-Unis, le CIMAvax cubain pourrait représenter plus qu'un espoir.

L'étonnement du docteur Lee, et de beaucoup de scientifiques américains, montre leur incapacité à voir au-delà de leur petit pré, par ignorance ou par arrogance. Par ailleurs, le blocus a empêché la divulgation, aux USA, des résultats du secteur scientifique cubain le plus brillant, notamment parce que les chercheurs cubains ne peuvent publier dans les nombreuses revues universitaires, scientifiques et savantes de ce pays. Rares aussi sont les scientifiques états-uniens qui osent venir participer aux très nombreuses réunions scientifiques organisées à Cuba. Espérons que ces nouvelles mesures permettront un rapprochement entre centres de recherche et laboratoires de Cuba et des USA, et seront utiles aussi aux États-Unis. Exemple : Cuba produit le seul médicament au monde capable d'éviter l'amputation (fréquente) de ce qu'on appelle le « pied diabétique ». Finalement, on peut se demander qui a vraiment souffert du blocus...

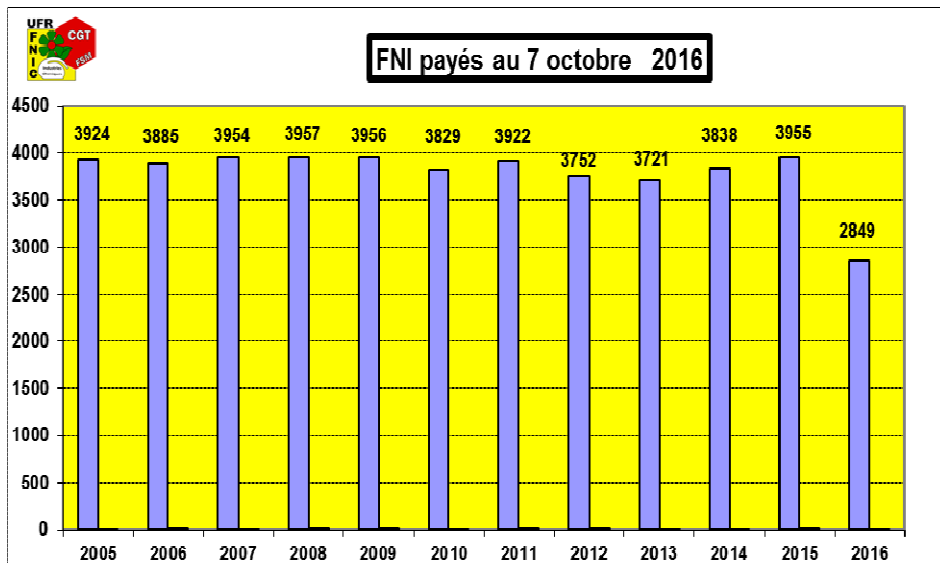


DEUX POIDS DEUX MESURES ! En octobre, le vol des bijoux d'une femme dont le seul mérite est d'être née riche a fait la une de la plupart des médias. En octobre aussi, 5 hommes ont été blessés à la raffinerie de Gonfreville... En octobre également, chez BASF en Allemagne, deux ouvriers ont trouvé la mort en essayant de gagner leur vie. *Les mêmes médias se sont-ils répandus en commentaires désolés comme ils l'ont fait pour la « people » ? Ont-ils seulement parlé de ces ouvriers ?*

15 DÉCEMBRE, Conseil national de l'UFR.

DU 13 AU 17 MARS Congrès de l'Union confédérale des Retraités à Bordeaux.

DU 27 AU 31 MARS
CONGRÈS DE LA FNIC
AU BARCARÈS.



Section par section, ce sont **83 FNI qui manquent, en 2015, par rapport à ceux réglés en 2014** : ils concernent majoritairement des sections multipro et leur régularisation permettrait de franchir un cap, celui des 4000 syndiqués FNIC, avec un total 2015 de 4038 FNI ! La relance mise en place, tant par le secrétariat de l'UFR que par les membres du Conseil national, devrait permettre d'atteindre le 100 % avant la fin de cette année. La relance devrait également permettre que une bonne partie des FNI manquants sur 2016, puissent aussi être réglés : n'oublions pas que le FNI est le premier timbre de l'année, qu'il devrait donc être payé au plus tard avant la fin du premier trimestre, les timbres mensuels suivant régulièrement : **il n'est pas possible d'admettre que FNI et timbres soient réglés en toute fin d'année, voire au début de l'année suivante**, il y va de la qualité de notre vie syndicale et de la légitimité des camarades. Nous n'ignorons pas que, pour un certain nombre de sections liées au syndicat des actifs, c'est celui-ci qui règle les timbres retraités : n'hésitons pas à relancer le trésorier pour qu'il transmette, au fur et à mesure, les règlements qu'il reçoit. Autre objectif des relances auprès des sections multipro : obtenir les coordonnées des syndiqués FNIC afin de pouvoir leur transmettre notre bulletin On Continue.

La vie des sections

A ce jour, l'UCR (Union confédérale des Retraités CGT) estime à **12 000 le nombre de retraités qui sont restés dans le syndicat des actifs**.

Certes on pourrait considérer que c'est mieux que de le laisser partir et que c'est une forme de continuité syndicale ... mais il convient de s'interroger sur les raisons de cette situation. Elles sont diverses, en voici quelques-unes :

- Il y a parfois la volonté de certains syndicats d'actifs, qui « gonflent » ainsi leurs effectifs et leur trésorerie,
- Il y a le fait que certains syndiqués vivent mal leur passage à la retraite, leur entrée dans la 3^{ème} phase de leur vie, qui peut leur paraître vide et étriquée. Ils veulent alors garder un contact étroit avec leurs camarades de travail encore actifs,

- Il y a souvent aussi le fait que le syndicat ne s'est pas doté d'une section de retraités, la vraie structure apte à les accueillir et à travailler sur leurs revendications spécifiques,

- Il peut arriver aussi que, lorsqu'il existe une section de retraités, celle-ci ne semble pas attractive parce qu'animée par des camarades âgés, voire très âgés, avec lesquels les jeunes retraités ne se sentent pas d'affinités – à tort pensons-nous.

L'UFR, avec la Fédération, ne peut qu'inciter actifs et retraités, dans leurs syndicats, à mettre fin à cette situation : les retraités ont toute leur place auprès des actifs, représentés à la Commission Exécutive du syndicat mais c'est dans leur section qu'ils pourront le mieux exprimer leurs revendications, les faire partager aux actifs afin qu'ils s'en emparent.